

Guide de terrain

A l'attention des animateurs et observateurs



www.observatoire-agricole-biodiversite.fr

.....
PROTOCOLES

.....
FICHES DE TERRAIN

.....
MINI-GUIDES D'AIDE À L'OBSERVATION
.....



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1



Sommaire

Comment participer à l'OAB ? 4

Qu'est-ce que l'Observatoire Agricole de la Biodiversité ? 5

Comment utiliser ce guide ? 6

Rappel des fiches à remplir sur le terrain 7

Étape 1 : Choix et description de la (des) parcelle(s) suivies 8

Grandes cultures / maraîchage 9

Cultures pérennes 10

Prairies..... 11

Étape 2 : Choix et réalisation des protocoles 12

Placettes vers de terre 13

Planches à invertébrés terrestres 18

Nichoirs à pollinisateurs 24

Transects Papillons 30

Étape 3 : Transmission des résultats 35

Fiche commentaires 38

Calendrier annuel des observations 40



1 ■ Comment participer à l'OAB ?

Qu'est-ce que l'Observatoire Agricole de la Biodiversité ?

SES OBJECTIFS

Mieux connaître la biodiversité ordinaire en milieu agricole, son évolution et les liens avec les pratiques culturales

LE PRINCIPE

Proposer des protocoles simplifiés d'observation de la biodiversité ordinaire aux agriculteurs volontaires et aux autres acteurs du monde agricole intéressés

Ce projet a été initié en 2009 pour répondre à un manque avéré d'indicateurs de suivi de l'état de la biodiversité lié aux pratiques agricoles que les acteurs du développement, les décideurs et les partenaires de la recherche attendent pour qualifier les liens des pratiques agricoles avec la biodiversité. Une phase de test en 2010 a permis aux scientifiques de co-construire avec des agriculteurs volontaires, quatre protocoles d'observation – transects papillons, nichoirs à abeilles solitaires, placettes vers de terre et planches à invertébrés terrestres.

L'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) est piloté par le Ministère en charge de l'Agriculture, dans le cadre de son engagement dans la Stratégie nationale pour la Biodiversité. La coordination scientifique est confiée au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) avec l'aide de l'Université de Rennes 1 pour le protocole « vers de terre » et du LADYSS (Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces, CNRS) pour l'approche socio-géographique. L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) assure un appui pour l'animation nationale. Un comité de pilotage national rassemble de nombreux partenaires scientifiques, techniques et institutionnels en charge des questions d'agriculture et de biodiversité.

L'observatoire a vocation à :

- renseigner une base de données permettant notamment de tracer des tendances d'évolution à long terme des populations,
- créer des liens avec les pratiques agricoles,
- sensibiliser les acteurs impliqués à une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide de terrain de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité rassemble l'ensemble des documents dont vous aurez besoin lors de vos observations. Il est organisé de la manière suivante :

UNE PREMIÈRE SECTION «CHOIX ET DESCRIPTION DE LA (DES) PARCELLE(S) SUIVIES»

Chaque «**FICHE PARCELLE**» rassemble l'ensemble des éléments descriptifs qui vous seront demandés lors de l'enregistrement de votre ou vos parcelle(s) suivie(s) sur le site Internet (généralités, agriculture). Trois versions sont disponibles selon l'orientation de la parcelle choisie : GRANDES CULTURES, CULTURES PÉRENNES, PRAIRIES.

> Cette fiche doit être renseignée une seule fois dans l'année pour chacune des parcelles que vous souhaitez observer.

Nous vous conseillons de donner un nom à chacune de vos parcelles pour les différencier plus facilement !

UNE DEUXIÈME SECTION «CHOIX ET RÉALISATION DES PROTOCOLES»

Les modalités et explications de mise en place des différents protocoles sont rappelées.

Des fiches «**DESCRIPTION SPÉCIFIQUE**» permettent de fournir les informations sur le lieu d'observation (transect, endroit de pose des nichoirs, endroit de pose des planches, localisation des placettes) et sur l'environnement de la parcelle (paysage).

> À renseigner une seule fois par an

Elles sont complétées par les feuilles de terrain «**OBSERVATIONS**» qui sont à remplir sur le terrain avec les résultats naturalistes et les conditions d'observation (date, heure, météo...).

> À renseigner lors de chaque passage

Notez bien que le nombre et la fréquence des passages ne sont pas les mêmes en fonction du protocole choisi.

Tous les renseignements demandés sur la parcelle, les pratiques agricoles et le paysage donnent de précieuses informations pour l'analyse des résultats. Il est très important de les remplir et de les transmettre !

UNE TROISIÈME SECTION «TRANSMISSION DES RÉSULTATS»

Ces pages détaillent comment transmettre vos résultats et toutes les informations complétées dans les fiches, via le site Internet de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité.

Un calendrier des observations est également disponible à la fin de ce guide, ainsi qu'une fiche pour vos commentaires à emporter sur le terrain.

Rappel des fiches à remplir sur le terrain

Pour chaque parcelle suivie, les fiches à remplir sont les suivantes :

« FICHE PARCELLE »

> À renseigner une seule fois par an

« FICHE DESCRIPTION SPÉCIFIQUE »

Pour chaque protocole suivi :

> À renseigner une seule fois par an

« FICHE OBSERVATIONS »

Pour chaque protocole suivi :

> À chaque passage (en fonction du protocole)

Description de la parcelle

À remplir une fois par an



Description spécifique des points d'observation

À remplir une fois par an



1 fois/an
entre janvier et avril



1 fois/mois
entre
février et novembre



1 fois/mois
entre
mars et octobre



3 à 5 fois
entre
mai et novembre

Observations

À remplir à chaque passage





2. Étape 1 : Choix et description de la (des) parcelle(s) suivies

FICHE PARCELLE GRANDES CULTURES/MARAÎCHAGE

FICHE PARCELLE CULTURES PÉRENNES

FICHE PARCELLE PRAIRIES

Grandes cultures/maraîchage

* Informations obligatoires

Exploitation

Nom de l'exploitation *

Adresse

Code postal *

Parcelle

Nom de la parcelle *

Type de parcelle *

- Grande culture
 Maraîchage

Paysage *

- Intensif /openfield
 Extensif/mosaïque d'habitats

Surface (Ha)

Géolocalisation
de la parcelle

Latitude

Longitude

Conduite de la parcelle *

Conventionnelle Biologique Année de conversion :

Autre Préciser :

Traitements *

Oui Non

Si traitement

Type *

- Insecticides *
 Herbicides *
 Fongicides *
 Mollucides *
 Autres *

Nb de passages *

Quantité (L/ha)

Produit(s)

Fertilisation *

Oui Non

Si fertilisation

Type *

- Minérale *
 Organique *

Nb de passages *

Quantité (Kg/ha)

Produit(s)

Travail du sol *

- Labour profond *
 Travail superficiel *
 Semis direct *

Date de semis

jj

mm

aaaa

Merci d'avoir complété vos informations !

N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr, rubrique «Mon observatoire», afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.

Cultures pérennes

* Informations obligatoires

Exploitation

Nom de l'exploitation *

Adresse

Code postal *

Parcelle

Nom de la parcelle *

Type de parcelle *

- Viticulture
 Arboriculture
 Autre culture pérenne :

Si arboriculture :

Type de production *

Année de plantation *

Paysage *

- Intensif /openfield Extensif/mosaïque d'habitats

Surface (Ha)

Géolocalisation
de la parcelle

Latitude

Longitude

Conduite de la parcelle *

- Conventionnelle Biologique Année de conversion :
 Autre Préciser :

Traitements *

- Oui Non

Si traitement

Type *

- Insecticides *
 Herbicides *
 Fongicides *
 Molluscides *
 Autres *

Nb passages *

Application

- Localisée
 En plein
 Localisée
 En plein
 Localisée
 En plein
 Localisée
 En plein
 Localisée
 En plein

Quantité (L/ha)

Produit(s)

Fertilisation *

- Oui Non

Si fertilisation

Type *

- Minérale *
 Organique *

Nb de passages *

Quantité (Kg/ha)

Produit(s)

Inter Rang *

- Enherbé * Enherbé partiellement * Paillé * Sol nu *

Merci d'avoir complété vos informations !

N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr, rubrique «Mon observatoire», afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.

Prairies

* Informations obligatoires

Exploitation

Nom de l'exploitation *

Adresse

Code postal *

Parcelle

Nom de la parcelle *

Type de prairie *

- Permanente
 Temporaire

Âge de la prairie *

Paysage *

- Intensif /openfield Extensif/mosaïque d'habitats

Surface (Ha)

Géolocalisation
de la parcelle

Latitude

Longitude

Espèces semées
(si concerné) :

- Ray-grass anglais Ray-grass italien Dactyle
 Fétuque Légumineuses Autres :

Conduite de la parcelle *

- Conventionnelle Biologique *Année de conversion :*
 Autre *Préciser :*

Traitements *

- Oui Non

Si traitement

Type *

- Insecticides *
 Herbicides *
 Fongicides *
 Mollucides *
 Autres *

Nb de passages *

Quantité (L/ha)

Produit(s)

Fertilisation *

- Oui Non

Si fertilisation

Type *

- Minérale *
 Organique *

Nb de passages *

Quantité (Kg/ha)

Produit(s)

Utilisation *

- Pâture * Nb d'Unités Gros Bétail (UGB) Fauche * Date de début de fauche (jj/mm/aaa) Nb fauches / an

Merci d'avoir complété vos informations !

N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr, rubrique «Mon observatoire», afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.



3. **Étape 2 : Choix et réalisation des protocoles**

PLACETTES VERS DE TERRE
PLANCHES À INVERTÉBRÉS TERRESTRES
NICHOURS À POLLINISATEURS
TRANSECTS PAPILLONS



Placettes vers de terre

- Protocole
- Fiche « Description spécifique »
- Fiche « Observations »

Placettes vers de terre

Les vers de terre sont de bons indicateurs de la qualité du sol. Ils sont également des acteurs indispensables de sa fertilité et de son aération.

Durée pour une parcelle

3h avec la détermination sauf si les 3 placettes sont faites simultanément par différents observateurs (1h par m²)

Coût pour une parcelle

Environ 8 € de moutarde

Matériel

- 4 piquets + ficelle + mètre (pour matérialiser 1 m²)
- Arrosoir de 10 L + rampe d'arrosage
- Moutarde forte commerciale (12 petits verres de 150 g AMORA fine et forte)

Pourquoi choisir la moutarde AMORA fine et forte en pots de 150 g ? Pour assurer une homogénéité des données d'observations. En effet, la teneur en AITC, le principe actif qui donne le piquant à la moutarde est en concentration différente selon les recettes. Utiliser la même moutarde évite ainsi les biais dus aux différentes moutardes utilisées. Elle est par ailleurs facile à se procurer sur tout le territoire.

- Eau: 60 L (20 L par m²) + rinçage
- Pince + bassine + surface noire pour l'identification (bâche par ex.)
- Gants jetables (évités de vous frotter le visage avec le gant)
- Coupe bordures ou rotofil (si étude de prairie)
- Guide illustré pour l'identification des vers de terre (www.observatoire-agricole-biodiversite.fr)
- Fiches de terrain pour la saisie des données

Conditions d'observation

Date: le plus tôt possible dès janvier, lorsque les conditions sont optimales (pas de gel) et jusqu'au 15 mars dans la moitié sud du pays en plaine, jusqu'au 15 avril dans la moitié nord. Décalage possible en zone de montagne.



© B.Lamouroux

Fréquence: observation tous les 3 ans sur la même parcelle

Heure: le matin, avant midi heure solaire.

Température: T°C entre 6 et 10°C

Humidité: uniquement sur un sol ressuyé (ni gelé ou en dégel, ni saturé en eau, ni trop sec)

Méthode

1. Fig 1 : Positionner en ligne trois zones d'échantillonnage de 1 m² espacées deux à deux de 6 mètres sur une surface homogène et représentative de la parcelle (hors passage de roue et sur une surface plate si possible). En prairie, raser la végétation et l'enlever juste avant de faire le prélèvement (sur la surface et environ 10 cm autour pour une meilleure visibilité).

2. Préparer la solution sur place: pour chaque arrosage, diluer deux petits pots (verres) de moutarde AMORA fine et forte commerciale (150 g) dans un arrosoir de 10 L d'eau (mettre des gants).

3. Fig 2 : Pour chacune des trois zones d'1 m² étudiées, appliquer à 15 minutes d'intervalle 2

Placettes vers de terre

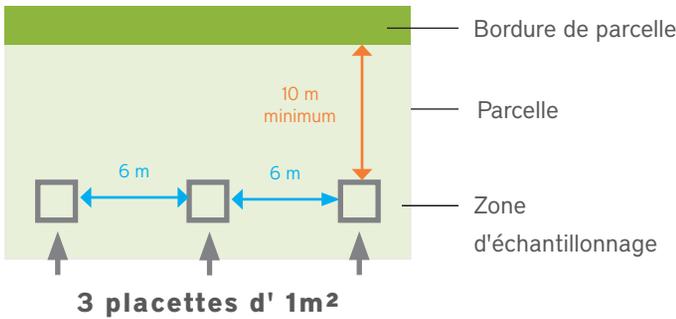


Fig 1 : Schéma de la zone d'étude

DÉLIMITATION DU M² ET SUPPRESSION DE LA VÉGÉTATION SI BESOIN → ÉCHANTILLONNAGE → ÉCHANTILLONNAGE → IDENTIFICATION

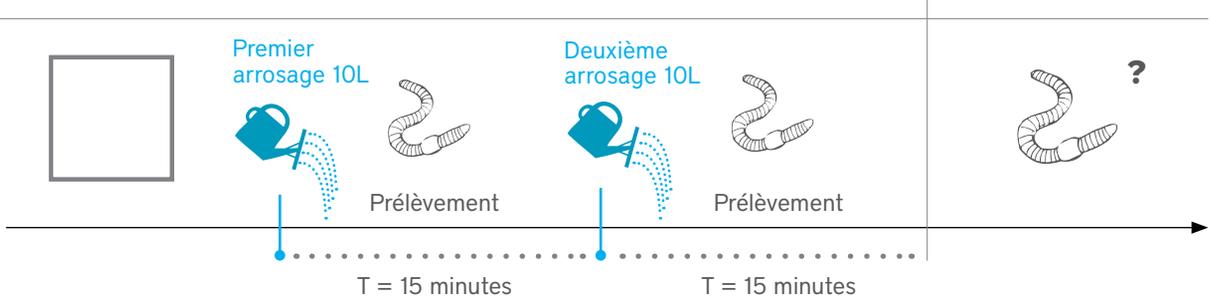


Fig 2 : Déroulé du protocole sur une placette

épandages (10 L chacun) de moutarde diluée (ne pas hésiter à arroser plus large que le m²), de façon homogène sur toute la surface grâce à une rampe d'arrosage. Entre les deux épandages et pendant un quart d'heure à la suite du deuxième, récolter (seulement dans la zone délimitée) les vers de terre qui remontent à la surface (précaution : bien attendre qu'ils soient complètement sortis de leurs galeries, si le ver est coupé en 2, prendre les morceaux). Les placer dans une bassine remplie d'eau (le rinçage évite la mort des individus). Si les individus continuent à sortir au bout d'un quart d'heure, retarder le deuxième arrosage et ramasser les vers en priorité.

4. Laver les vers, les étaler sur une surface de couleur noire (bâche par exemple). Les déterminer à l'aide du guide d'identification et les séparer selon les 3 groupes. Compter les individus par groupe et reporter les résultats sur la feuille de terrain. Attention de bien séparer les résultats par

placette. Remettre les vers à 2 mètres environ de la placette.

Si vous n'observez aucun ver de terre, merci de le noter quand même. L'absence d'observation est aussi une donnée scientifique importante.

A noter : ce protocole ne permet de faire remonter qu'une partie des vers de terre présents sur votre parcelle. Cette information est prise en compte dans les analyses de données.

SOURCE

UMR EcoBio, équipe de Daniel Cluzeau, Université de Rennes 1, EcobioSoil, OPVT (Observatoire Participatif des Vers de Terre) http://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/OPVT_accueil.php

Parcelle *

Description spécifique

Que voyez-vous au plus proche de votre point d'observation ?

Distance à l'arbre le plus proche (m) *

(1) si « autre » coché, précisez
le type de bordure :

Bordure (réponses multiples possibles) *

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> lisière de bois | <input type="radio"/> haie |
| <input type="radio"/> bande enherbée | <input type="radio"/> bord de route ou chemin |
| <input type="radio"/> fossé ou cours d'eau | <input type="radio"/> aucune bordure = autre culture |
| <input type="radio"/> autre (1) | <input type="radio"/> bande fleurie / espèces semées (2) |

(2) si « bande fleurie / espèces semées »
cochée, précisez les espèces semées :

Distance (d) à cette bordure :

- $d \leq 10$ m $10 < d \leq 15$ m $15 < d \leq 20$ m $20 < d \leq 30$ m $30 < d \leq 50$ m $d > 50$ m

Parcelle voisine / milieu limitrophe (réponses multiples possibles) *

- | | |
|---|------------------------------------|
| <input type="radio"/> autre culture (3) | <input type="radio"/> prairie |
| <input type="radio"/> bois | <input type="radio"/> zone urbaine |
| <input type="radio"/> étang | <input type="radio"/> autre (4) |

(3) si « autre culture » cochée, précisez
la culture limitrophe

(4) si « autre » coché, précisez
le milieu limitrophe

Informations sur le sol

Texture du sol (dominance) *

- argile sable limon

Couleur du sol *

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| <input type="radio"/> brun pâle | <input type="radio"/> rouge |
| <input type="radio"/> brun foncé | <input type="radio"/> bleu-gris |
| <input type="radio"/> noir | <input type="radio"/> autre (5) |

(5) si « autre » coché, précisez
la couleur du sol :

pH (ne remplir que si l'information est connue) *

- $\text{pH} \leq 5$ $5 < \text{pH} \leq 6$ $6 < \text{pH} \leq 7$ $7 < \text{pH} \leq 8$ $\text{pH} > 8$

Amendement

Type *

Fréquence (tous les x ans)

Nb de passages

Quantité (kg/ha)

Produit(s)

organique

calcaïque

Merci d'avoir complété vos informations !

N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr,
rubrique « Mon observatoire », afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.

Parcelle *

Observateur (Nom, prénom) *

Placette 1

Placette 2

Placette 3

Date d'observation * (jj mm aaaa)

 / /

Heure de début *

Heure de fin *

T° *

Conditions d'observation

Pluie *

- nulle
- légère
- forte

Vent *

- nul
- léger
- fort

Ensoleillement *

- soleil
- peu nuageux
- nuageux

- très nuageux
- couvert

Humidité du sol *

- sec
- humide
- engorgé

Date de la dernière (jj mm aaaa)

pluie *

gelée *

Identification en comptage

	Placette 1	Placette 2	Placette 3
Adultes			
Juveniles			
Adultes			
Juveniles			
Adultes			
Juveniles			
Adultes			
Juveniles			
Individus non déterminés			
TOTAL PLACETTE =			



INDIVIDUS DE PETITE TAILLE
1-5 cm
Fortement pigmenté
Rouge bordeaux

= TOTAL ÉPIGÉS

Attention ! La distinction entre les têtes rouges et les têtes noires n'est pas toujours évidente. Conseil : appuyer sur le bout de la tête et bien regarder la couleur du clitellum

Tête rouge
Clitellum orange



INDIVIDUS DE GRANDE TAILLE
10-100 cm
Décoloration du corps selon un gradient tête/queue

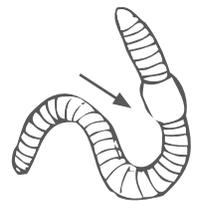
= TOTAL ANÉCIQUES

Tête noire
Clitellum marron à marron clair



INDIVIDUS DE PETITE À MOYENNE TAILLE
3-20 cm
Faiblement pigmenté
Rose, gris-clair, vert

= TOTAL ENDOGÉS



Qu'est-ce que le Clitellum ?
Il s'agit d'un anneau coloré situé dans le premier tiers du corps du ver de terre. Il permet de reconnaître les adultes.

Merci d'avoir complété vos informations !
N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site
http://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/OPVT_login.php

Laissez les vers sortir complètement avant de les prélever du côté de la queue.
Attention aux cassures.



Planches

à invertébrés terrestres

- Protocole
- Guide d'installation
- Fiche « Description spécifique »
- Fiche « Observations »

Planches à invertébrés terrestres

Les mollusques (limaces et escargots) offrent un éclairage complémentaire à ceux des insectes. En vivant plus longtemps (plusieurs années), mais étant beaucoup moins mobiles que les insectes volants notamment, ils réagissent différemment aux perturbations. Les carabes (coléoptères) sont des auxiliaires de culture (prédation des limaces et de leurs œufs).

Durée pour une parcelle

un passage tous les mois de 15 à 30 min

Coût pour une parcelle

environ 15 € les 3 planches de peuplier

Matériel

- 3 planches de bois de peuplier non traitées et non ajourées de 30 x 50 cm et de 2,5 cm d'épaisseur
- appareil photo (facultatif)
- guide d'installation du matériel
- mini-guide des mollusques terrestres communs (www.observatoire-agricole-biodiversite.fr)
- fiches de terrain pour la saisie des données

Conditions d'observation

Date: de février à novembre

Fréquence: une fois par mois

Heure: comptage le matin

Humidité: noter la date de la dernière pluie (voir fiche de saisie)

Ensoleillement: noter l'ensoleillement de la plaque (voir fiche de saisie)

Méthode

Effectuer trois relevés espacés de 50 mètres par parcelle. Disposer des planches de bois de 30 x 50 cm au sol et les laisser en place: une à l'intérieur et deux en bordure (en prenant comme référence un des coins de la parcelle comme sur le schéma ci-contre cf carrés marrons). Si possible, privilégier deux types de bordures différentes (parmi lisière, haie, bande enherbée, bord de route ou de chemin, fossé ou aucune = autre culture).

Chaque mois, retourner d'un coup sec la planche et noter les résultats sur la feuille de terrain : nombre d'individus par groupe et par planche (le comptage sera effectué le matin).

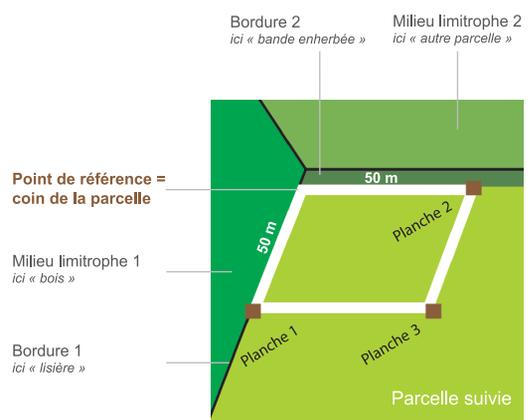
1. Observer en premier les carabes qui se sauvent rapidement (éventuellement les capturer dans un récipient pour observation puis les relâcher). Si vous voyez des trous d'1 cm de diamètre environ, grattez un peu la terre autour, juste en surface, il est possible que des carabes soient cachés dedans.

2. Noter la présence d'autres animaux: cloportes, fourmis, amphibiens...

3. Observer les mollusques (escargots et limaces). Attention à bien regarder également sous la planche, ils peuvent y être accrochés. Vous pouvez vous aider du guide d'identification.

4. Remettre la planche en place jusqu'au mois suivant.

Si vous n'observez rien sous la planche, merci de le noter quand même. L'absence d'observation est aussi une donnée scientifique importante.



Il est recommandé de mettre en place les planches dans une parcelle où le passage d'engins agricoles n'est pas trop fréquent.

SOURCE

Programme Vigie-Nature : Opération escargots
Muséum national d'Histoire naturelle, Noé Conservation
<http://vigienature.mnhn.fr/observatoire-des-escargots>
<http://www.noeconservation.org>

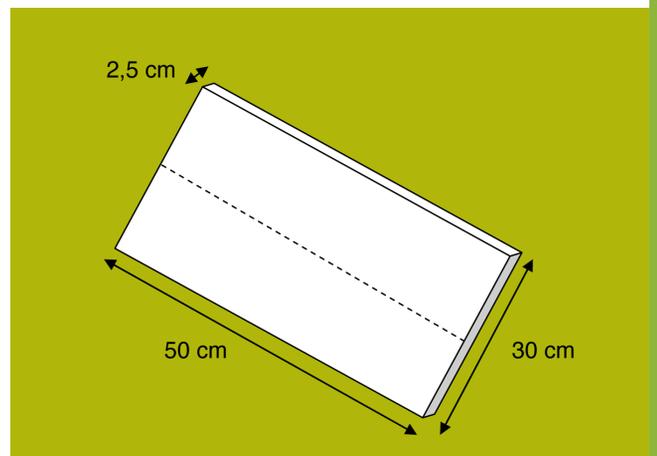
Planches à invertébrés terrestres



© RL .PreudHomme

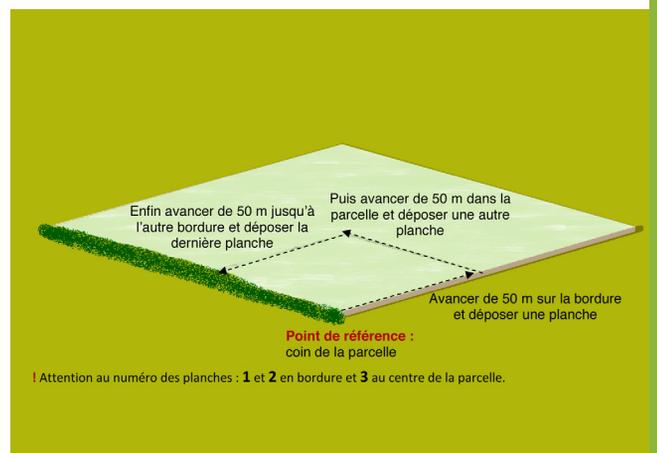
Quel matériel utiliser ?

Trois planches de peuplier (essence neutre) non traitées de 30 x 50 cm sur 2,5 cm d'épaisseur, par parcelle. (Possibilité de fixer entre elles avec des agrafes à bois deux planches de largeur 15 cm si la largeur 30 cm n'est pas disponible. Ne pas laisser d'espace pour garder un maximum d'humidité sous la planche.)



Comment positionner les planches ?

Prendre comme point de référence un des coins de la parcelle, avancer de 50 m sur la bordure et déposer une planche, puis avancer de 50 m dans la parcelle (parallèlement à l'autre bordure) et déposer une autre planche. Enfin, avancer de 50 m jusqu'à l'autre bordure et déposer la dernière planche. (Vous devez être à 50 m du point de référence : le coin de la parcelle).



Parcelle *

* Informations obligatoires

Description spécifique

Sur quel type de bordure est posée la planche 1 ? *

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> lisière de bois | <input type="radio"/> haie |
| <input type="radio"/> bande enherbée | <input type="radio"/> bord de route ou chemin |
| <input type="radio"/> fossé ou cours d'eau | <input type="radio"/> aucune bordure = autre culture |
| <input type="radio"/> autre (1) | |

(1) si « autre » coché, précisez le type de bordure pour la planche 1 :

Sur quel type de bordure est posée la planche 2 ? *

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> lisière de bois | <input type="radio"/> haie |
| <input type="radio"/> bande enherbée | <input type="radio"/> bord de route ou chemin |
| <input type="radio"/> fossé ou cours d'eau | <input type="radio"/> aucune bordure = autre culture |
| <input type="radio"/> autre (2) | |

(2) si « autre » coché, précisez le type de bordure pour la planche 2 :

Quel est le milieu limitrophe à la planche 1 ? *

- | | |
|---|------------------------------------|
| <input type="radio"/> autre culture (3) | <input type="radio"/> prairie |
| <input type="radio"/> bois | <input type="radio"/> zone urbaine |
| <input type="radio"/> étang | <input type="radio"/> autre (4) |

(3) si « autre culture » cochée, précisez la culture limitrophe pour la planche 1 :

(4) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe pour la planche 1 :

Quel est le milieu limitrophe à la planche 2 ? *

- | | |
|---|------------------------------------|
| <input type="radio"/> autre culture (5) | <input type="radio"/> prairie |
| <input type="radio"/> bois | <input type="radio"/> zone urbaine |
| <input type="radio"/> étang | <input type="radio"/> autre (6) |

(5) si « autre culture » cochée, précisez la culture limitrophe pour la planche 2 :

(6) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe pour la planche 2 :

Texture du sol (dominance) *

- | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="radio"/> argile | <input type="radio"/> sable | <input type="radio"/> limon |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|

Âge des planches (an) *

Essences des planches (si autre que peuplier)

Date de la pose des planches (cette année) *

jour

mois

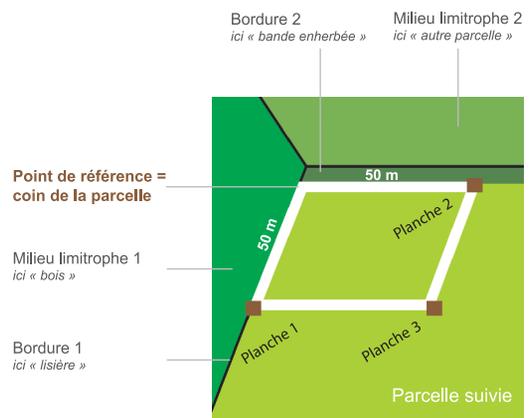
année

Position des planches *

- | | | | |
|-------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| planche 1 * | <input type="radio"/> ombre | <input type="radio"/> mi-ombre | <input type="radio"/> soleil |
| planche 2 * | <input type="radio"/> ombre | <input type="radio"/> mi-ombre | <input type="radio"/> soleil |
| planche 3 * | <input type="radio"/> ombre | <input type="radio"/> mi-ombre | <input type="radio"/> soleil |

Nature du sol *

- | | | |
|-------------|---------------------------------|-----------------------------|
| planche 1 * | <input type="radio"/> terre nue | <input type="radio"/> herbe |
| planche 2 * | <input type="radio"/> terre nue | <input type="radio"/> herbe |
| planche 3 * | <input type="radio"/> terre nue | <input type="radio"/> herbe |



Merci d'avoir complété vos informations !

N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr, rubrique « Mon observatoire », afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.

Parcelle * Observateur (prénom, nom) * Date d'observation * (jj mm aaaa) / / Heure * Minute *

Conditions d'observation

Date de la dernière pluie * (jj mm aaaa)

 / /

Humidité du sol *

- détrempé
 ressuyé
 sec

Culture en place au moment de l'observation ?

Espèces ou groupes d'espèces observés

MOLLUSQUES

Escargots et limaces

Grande limace tachetée

10-20 cm



Planche 1 bordure 1 Planche 2 bordure 2 Planche 3 dans parcelle

Grande loche rouge

10-15 cm



P1 P2 P3

Grande loche noire

10-15 cm



P1 P2 P3

Petite limace tachetée ou grise

4-5 cm



P1 P2 P3

Petite limace noire

2,5-4 cm



P1 P2 P3

Autres limaces



P1 P2 P3

Présence d'oeufs (limaces ou escargots)



P1 P2 P3

Escargot des haies / des bois

diamètre : ~ 2 cm



P1 P2 P3

Maillots, Clausilies et bulimes

h : ~ 3-14 mm | 8-22 mm | 18 mm | 3 cm



P1 P2 P3

Petit gris

d : 3,5 cm



P1 P2 P3

Escargot de bourgogne

d : ~ 4 cm



P1 P2 P3

Élégante striée

h : 1,5 cm



P1 P2 P3

Zonite peson

d : 3,5 cm



P1 P2 P3

Luisants

d : 6-16 mm



P1 P2 P3

Hélicelles

d : 5-25 mm



P1 P2 P3

Caragouille rosée

d : ~ 2 cm

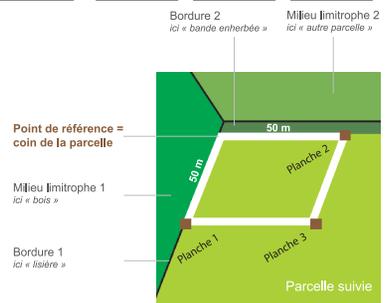


P1 P2 P3

Autres escargots



P1 P2 P3



Merci d'avoir complété vos informations !
 N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr,
 rubrique « Mon observatoire », afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.

Avez-vous bien rempli, au recto, les informations concernant les dates, heures et conditions d'observation? Merci !

Espèces ou groupes d'espèces observés

CARABES

Groupes particuliers

Grand carabe doré

> 2 cm



Vert doré, avec des grandes stries, pattes oranges.

P1

P2

P3

Grand carabe noir

~ 2 cm



Noir brillant, pattes noires

P1

P2

P3

CARABES

Autres groupes

Carabe > 2cm



P1 P2 P3

Carabe entre 1 et 2cm



P1 P2 P3

Carabe de moins d' 1 cm



P1 P2 P3

AUTRES INVERTÉBRÉS

Autres groupes

Vers



P1 P2 P3

« Mille pattes »



P1 P2 P3

Cloportes



P1 P2 P3

Araignées



P1 P2 P3

Quelques fourmis



P1 P2 P3

Fourmilière



P1 P2 P3

Autres (précisez)



P1 P2 P3

VERTÉBRÉS

Lézards



P1 P2 P3

Serpents



P1 P2 P3

Orvets



P1 P2 P3

Amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons)

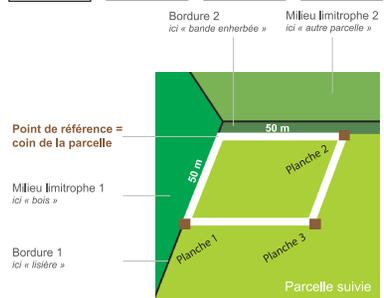


P1 P2 P3

Petits mammifères



P1 P2 P3



Merci d'avoir complété vos informations !
 N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr,
 rubrique « Mon observatoire », afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.



Nichoirs à pollinisateurs

- Protocole
- Guide d'installation
- Fiche « Aide à l'observation »
- Fiche « Description spécifique »
- Fiches « Observations » pour les 2 nichoirs



Nichoir à pollinisateurs

Ce protocole permet d'avoir très facilement un aperçu de l'abondance et de la diversité des Hyménoptères solitaires. Un nichoir à pollinisateurs est constitué de cavités qui pourront servir aux abeilles solitaires pour y déposer leurs œufs.

Durée pour une parcelle

Un passage tous les mois de 5 à 15 min

Coût pour une parcelle

Environ 10 € pour les 2 nichoirs

Matériel

- 2 nichoirs : 2 x32 tubes en carton à renouveler chaque année (contacter l'OAB pour les recevoir gratuitement), 2 bouteilles en plastique d'1 L, gros scotch. Voir les instructions de montage page suivante.
- 2 piquets d'1 m de hauteur
- vis + tournevis + ficelle pour fixer les nichoirs (bande glu à placer à 30 cm du sol sur le piquet pour éviter l'invasion par des perce-oreilles, facultative)
- feuille de terrain
- mini-guide
- appareil photo (facultatif)
- fiches de terrain pour la saisie des données

Conditions d'observation

Date: poser les nichoirs dès le mois de février

Fréquence: Observation au moins tous les mois jusqu'à début octobre.

Méthode

- 1. Fabrication:** Assembler les 32 tubes en carton entre eux avec du gros scotch. Les placer dans la bouteille dont vous aurez découpé le goulot.
- 2. Installation:** Poser les deux nichoirs espacés de 5 m l'un de l'autre sur la bordure d'une parcelle. Fixer les nichoirs horizontalement, sur des piquets, à un mètre de hauteur (pour éviter la prédation), les ouvertures orientées sud, dans un endroit ensoleillé, si possible abrité du vent.
- 3. Observations:** Au minimum une fois par mois, noter le nombre de loges occupées, la nature du bouchon (terre, feuilles mâchées ou découpées, résine, coton...), la présence d'insectes visibles et leur nombre.

La présence de «nid» dans les interstices est une information intéressante à ajouter.

- Il est toujours important de bien préciser la date de pose des planches et la date d'observation, ce qui permet d'avoir une information sur la rapidité de colonisation du nichoir.
- Si vous n'observez qu'aucune loge n'a été occupée, merci de le noter quand même. L'absence d'observation est aussi une donnée scientifique importante.

L'endroit de pose des nichoirs dépend des objectifs de l'étude. Un seul site d'observation (ensemble de deux nichoirs à 5m d'écart) au centre de l'exploitation peut suffire. Il est possible de coupler deux sites (un près d'un aménagement favorable et l'autre à 400 m minimum) pour évaluer l'effet de cet aménagement.



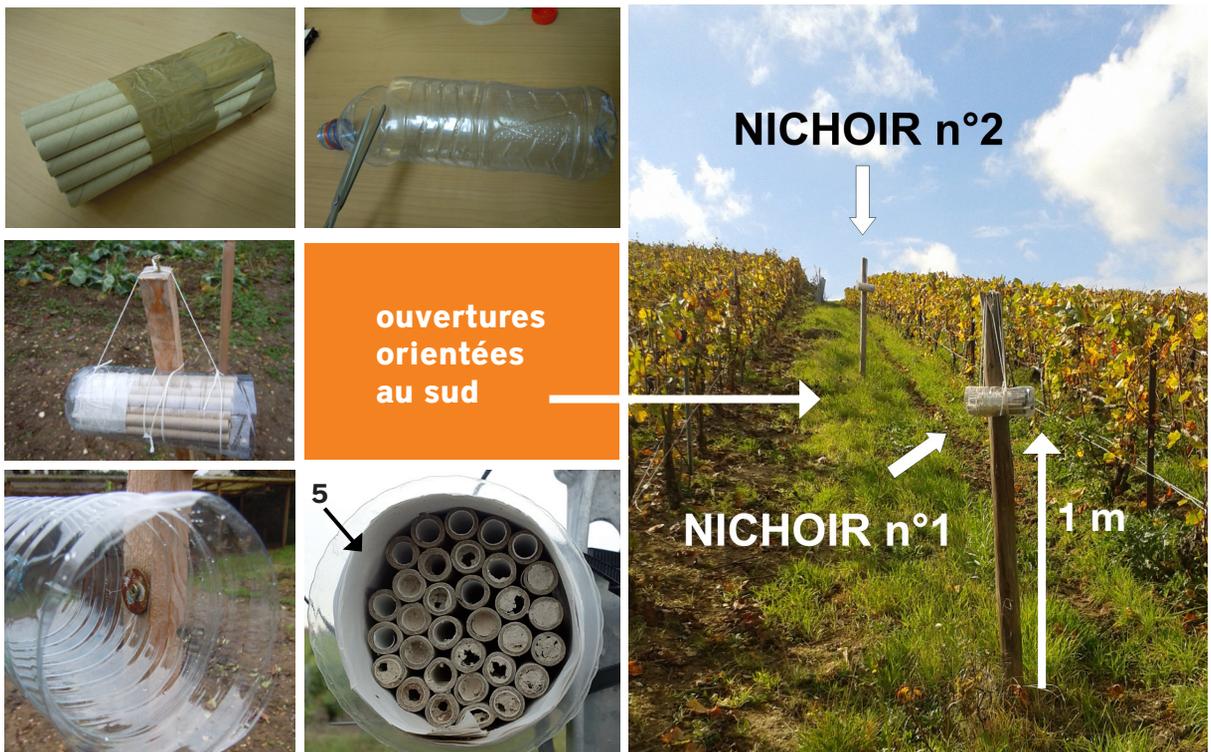


Nichoir à pollinisateurs

Comment confectionner et positionner les nichoirs ?

Matériel (pour deux nichoirs par exploitation): 2x32 tubes en carton à renouveler chaque année (standard national à respecter, pour les recevoir gratuitement contacter contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr), 2 bouteilles en plastique d'1 L, ciseaux ou cutter, gros scotch. 2 piquets, 2 vis, 2 rondelles, tournevis et ficelle pour fixer les nichoirs à un mètre de hauteur.

1. Assembler 32 tubes en carton, à l'aide de gros scotch (autour et en dessous). Vérifier que les tubes soient bien fixés entre eux. Répéter cette opération pour le deuxième nichoir.
2. Prendre une bouteille en plastique d'1 litre. Couper l'extrémité du goulot en gardant environ 17-18 cm jusqu'au culot. (L'idéal est que les bords de la bouteille dépassent d'un ou deux centimètres par rapport aux tubes). Répéter cette opération pour le deuxième nichoir.
3. Fixer solidement les deux piquets dans le sol à **5 mètres d'écart**. Les positionner en bordure de parcelle, à un endroit de préférence **ensoleillé**, ne gênant pas le passage des engins agricoles.
4. A l'aide de vis, de rondelles ou de ficelle, attacher les nichoirs **horizontalement** à **1 mètre de hauteur** sur chaque piquet. Attention, les **ouvertures** devront être **orientées vers le sud**.
5. Imprimer les notices explicatives (disponibles en téléchargement : à compléter par le logo de votre réseau) et les glisser dans les bouteilles. Elles permettront à la fois d'informer les éventuels promeneurs et de faire office d'isolant entre la bouteille et les tubes en carton.
6. Placer le bloc constitué des tubes en carton dans la bouteille, en prenant soin de mettre les ouvertures devant.





Nichoir à pollinisateurs

Une aide visuelle pour reconnaître les différents types d'opercules construits par les visiteurs des nicoirs !

Cette fiche présente les différents types d'opercules que vous pourrez rencontrer sur les nicoirs. N'hésitez pas à l'emporter avec vous lors de vos sorties, elle vous aidera à compléter votre «fiche observations» (p.27) et à référencer les différents types d'opercules que vous rencontrerez.

Et si vous n'observez aucun tube bouché, n'oubliez pas de le noter et de saisir ensuite l'information en ligne. C'est une donnée également importante pour les analyses !

Nature de l'opercule

Terre / boue

La couleur dépend de la terre à proximité



Feuilles mâchées

Les feuilles peuvent prendre différentes couleurs à long terme



Morceaux de feuilles

Les feuilles peuvent prendre différentes couleurs à long terme

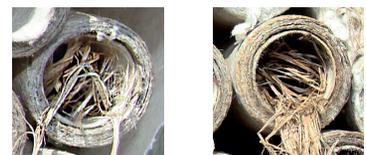


«Coton»



Herbes / tiges

Il s'agit de tiges ou d'herbes



Pétales



Résine

nb : certaines espèces peuvent ajouter des gravillons sur la résine





Parcelle *

Description spécifique

Sur quel type de bordure sont posés les nichoirs ? *

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> lisière de bois | <input type="radio"/> haie |
| <input type="radio"/> bande enherbée | <input type="radio"/> bord de route ou chemin |
| <input type="radio"/> fossé ou cours d'eau | <input type="radio"/> aucune bordure = autre culture |
| <input type="radio"/> bande fleurie | <input type="radio"/> autre (1) |

(1) si « autre » coché, précisez le type de bordure concerné :

Quel est le milieu limitrophe à l'endroit de pose des nichoirs ? *

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="radio"/> autre culture | <input type="radio"/> prairie |
| <input type="radio"/> bois | <input type="radio"/> zone urbaine |
| <input type="radio"/> étang | <input type="radio"/> autre (2) |

(2) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe concerné :

Présence significative (dans un rayon de 200m autour des nichoirs) de *

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> cultures céréalières | <input type="radio"/> cultures maraîchères |
| <input type="radio"/> autres cultures | <input type="radio"/> prairie |
| <input type="radio"/> bois | <input type="radio"/> zone urbaine |
| <input type="radio"/> étang | <input type="radio"/> bande enherbée |
| <input type="radio"/> route ou chemin | <input type="radio"/> fossé ou cours d'eau |
| <input type="radio"/> haie jeune | <input type="radio"/> haie ancienne |
| <input type="radio"/> autre (3) | <input type="radio"/> rucher domestique (5) |
| <input type="radio"/> fleurs mellifères (4) | <input type="radio"/> jachère fleurie ou mellifère (6) |

(3) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe concerné :

(5) si « rucher domestique » coché, précisez le nombre de ruches

(4) si « fleurs mellifères » cochées, précisez le type de fleurs mellifères :

sauvages

- bleuet sauvage
- aubépine ou prunellier
- trèfle sauvage
- érable
- ombellifères (berce, carotte sauvage)
- lierre
- robinier faux accacia
- autres (a)

(a) si « autres » coché, précisez :

semées

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> phacélie | <input type="radio"/> trèfle |
| <input type="radio"/> colza | <input type="radio"/> moutarde |
| <input type="radio"/> bourrache | <input type="radio"/> tournesol |
| <input type="radio"/> luzerne | <input type="radio"/> centaurée |
| <input type="radio"/> sarrasin | <input type="radio"/> sainfoin |
| <input type="radio"/> arbres fruitiers | <input type="radio"/> plantes aromatiques (romarin, lavande, thym, sauge) |
| | <input type="radio"/> autres (b) |

(b) si « autres » coché, précisez :

(6) si « jachère fleurie ou mellifère » cochée, précisez :

Date de semis de la jachère (jj mm aaaa)

 / /

Surface de la jachère

Nombre d'espèces de la jachère

Espèces de la jachère

Date de pose des nichoirs (cette année) *

jour

mois

année

Merci d'avoir complété vos informations !

N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr, rubrique «Mon observatoire», afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.



Parcelle *

Observateur (prénom, nom) *

* Informations obligatoires

Merci d'avoir complété vos informations !

N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site

www.observatoire-agricole-biodiversite.fr

rubrique «Mon observatoire», afin qu'elles puissent être analysées.

Occupation des nichoirs et abeilles observées

	1		2		1		2		1		2		1		2	
Date de passage																
Heure																
Culture en place																
Nichoir																
Hauteur de la végétation sous le nichoir (en cm)																
nombre d'abeilles observées																
nombre de loges fermées																
 Terre/boue																
 Feuilles mâchées																
 Morceaux de feuilles																
 Coton																
 Herbes / tiges																
 Pétales																
 Résine																

Les photos sont données à titre indicatif, les couleurs peuvent varier (voir fiche «Aide à l'observation» p.26)

Commentaires



Vous avez pris des photos de vos nichoirs et de leurs habitants ?

Vous pouvez nous les envoyer par e-mail à : contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr. Elles compléteront utilement vos observations et nous seront précieuses pour illustrer les outils de TOAB ! N'oubliez pas de préciser les crédits à respecter (Nom, prénom, titre de la photo) ainsi que le code de la parcelle et la date d'observation. Merci !



Transects Papillons

- Fiche « Protocole »
- Fiche « Description spécifique »
- Fiche « Observations »

Transects papillons

Le protocole consiste à dénombrer et identifier les papillons les plus communs, en se déplaçant le long d'une parcelle agricole.

Durée pour une parcelle

10 minutes par passage, trois à cinq fois par an entre début mai et fin septembre

Coût pour une parcelle

Aucun

Matériel

- fiches de terrain pour la saisie des données
- NB: ne pas utiliser de filet à papillons pendant le transect
- guide papillons et fiches «confusion» disponibles sur le site Internet de l'OAB

Conditions d'observation

Dates : entre début mai et fin septembre (~ 1er juin, 5 juillet et 10 août)

Fréquence : Observation trois à cinq fois par an

Heure : entre 11h et 17h (possibilité de passer plus tôt ou plus tard en cas de très forte chaleur)

Ensoleillement : journée ensoleillée (présence d'une couverture nuageuse d'au maximum 75 %)

Température : au moins 13°C par temps ensoleillé, au moins 17°C par temps nuageux (10 à 50 % de couverture)

Vent : sans vent fort (inférieur à 30 km/h soit 5 sur l'échelle de Beaufort: les petites branches se plient et les poussières s'envolent).

Méthode

1. Identifier une bordure à étudier sur sa parcelle
2. Avancer le long du transect (de la bordure) et compter seulement les insectes observés dans une boîte virtuelle qui se déplace avec l'observateur (voir schéma ci-contre). Les papillons sont comptés et notés dans les cases correspondant à leur espèce ou groupe d'espèces. Si des papillons n'appartenant pas à la liste pré-établie sont recensés, ils sont notés dans la rubrique «Autres papillons». Ceux qui ne sont pas reconnus sont notés «non identifiés».

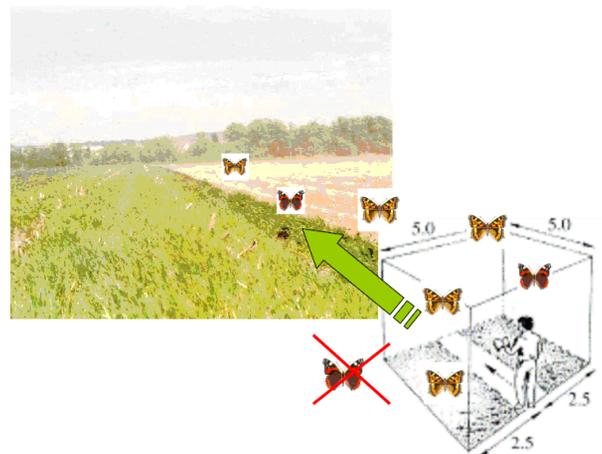
3. Le temps de parcours du transect doit être de 10 minutes, ce qui correspond à une distance d'environ 100 à 300 mètres, selon la richesse du milieu.

- Au minimum trois passages seront réalisés, en respectant de préférence les dates suivantes: 1er juin, 5 juillet et 10 août (plus ou moins dix jours, en fonction des conditions météorologiques). Deux passages supplémentaires en mai et en septembre peuvent être effectués. Il est également possible de décaler les observations coïncidant avec les gros travaux agricoles à ces dates plus marginales.
- La distance réalisée en 10 minutes lors du premier passage sera la référence et les passages suivants reprendront le même transect (même point de départ, même distance). Le temps pourra alors varier de quelques minutes en fonction de la richesse en insectes.
- Plusieurs relevés peuvent être réalisés par parcelle si différents types de bordure sont identifiés.

Nature des données: nombre de papillons observés par espèce ou groupe d'espèces, par bordure de parcelle, pendant 10 minutes.

SOURCES

Programme Vigie-Nature : Observatoires OPJ, STERF, PROPAGE
Muséum national d'Histoire naturelle, Noé Conservation
<http://vigienature.mnhn.fr/propage>
<http://www.noeconservation.org>



Parcelle *

Informations obligatoires *

Description spécifique

Sur quel type de bordure est réalisé le transect ? *

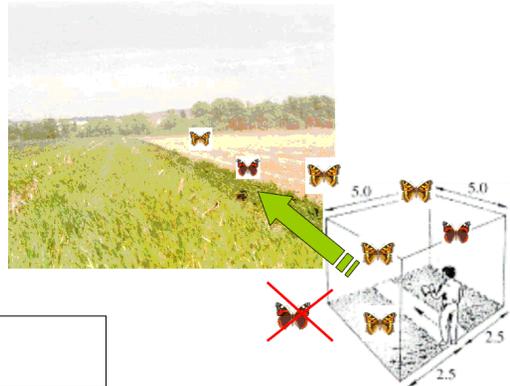
- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> lisière de bois | <input type="radio"/> haie |
| <input type="radio"/> bande enherbée | <input type="radio"/> bord de route ou chemin |
| <input type="radio"/> fossé ou cours d'eau | <input type="radio"/> aucune bordure = autre culture |
| <input type="radio"/> bande fleurie (1) | <input type="radio"/> autre (2) |

(1) si « bande fleurie » cochée, précisez les espèces semées dans la bande fleurie :

(2) si « autre » coché, précisez :

Quel est le milieu limitrophe au transect ? *

- | | |
|---|------------------------------------|
| <input type="radio"/> autre culture (3) | <input type="radio"/> prairie |
| <input type="radio"/> bois | <input type="radio"/> zone urbaine |
| <input type="radio"/> étang | <input type="radio"/> autre (4) |



(3) si « autre culture » cochée, précisez :

(4) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe :

Quelle est la distance parcourue lors du premier passage ? *

 m

Merci d'avoir complété vos informations !

N'oubliez pas de les saisir en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr, rubrique « Mon observatoire », afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.



Parcelle * Observateur (prénom, nom) * Date d'observation * (jj mm aaaa) / / Heure * Minute *

* Informations obligatoires

Conditions d'observation

Température (°C) *

Pluie *

- nulle
 légère
 forte

Vent *

- nul
 léger
 fort

Ensoleillement *

- soleil peu nuageux nuageux
 très nuageux couvert

Culture en place au moment de l'observation ?

Présence de fleurs dans la parcelle *

- oui non

Présence de fleurs sur la bordure *

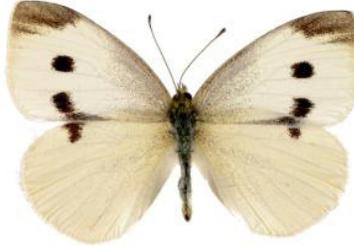
- oui non

Papillons observés

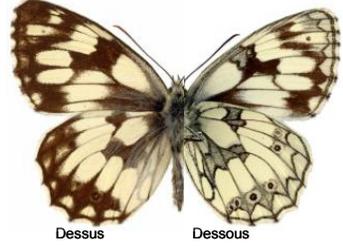
Hespérides tachetées



Piérides blanches



Demi-deuil



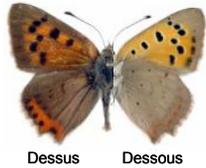
Hespérides orangées



Gazé

Souci

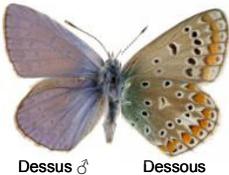
Cuivrés



Dessus

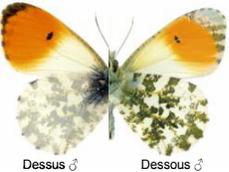
Dessous

Lycènes bleus



Citron

Aurores



Paon du jour



Dessus

Dessous

Vulcain



Dessus

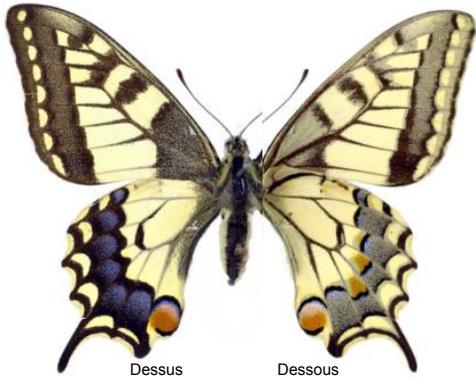
Dessous



Avez-vous bien rempli, au recto, les informations concernant les dates, heures et conditions d'observation? Merci !

Papillons observés

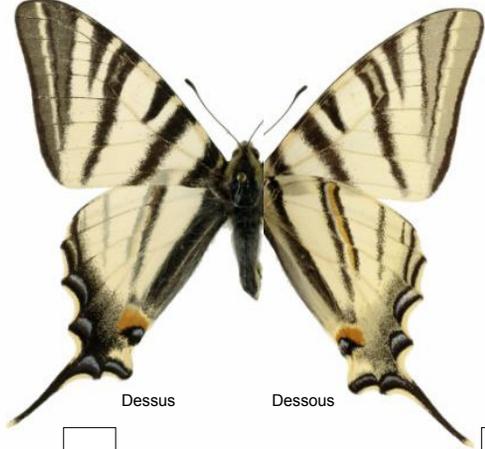
Machaon



Dessus

Dessous

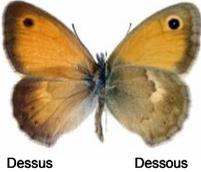
Flambé



Dessus

Dessous

Procris



Dessus

Dessous

Tircis



Dessus

Dessous

Amaryllis



Dessus

Dessous

Mégères



Myrtil



Dessus ♂

Dessous

Robert-le-diable



Dessus

Dessous

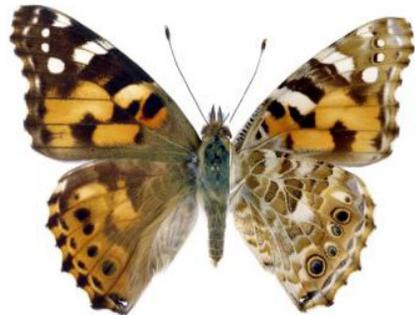
Petite tortue



Dessus

Dessous

Belle-Dame



Dessus

Dessous

Tabac d'Espagne



Autres

Non déterminés



4. Étape 3 : Transmission des résultats

GUIDE POUR LA SAISIE DES
OBSERVATIONS SUR LE
SITE INTERNET DE L'OAB

Une fois les observations réalisées et les feuilles de terrain remplies, rendez-vous sur l'interface de saisie en ligne : www.observatoire-agricole-biodiversite.fr pour transmettre toutes ces informations. Il est conseillé de saisir les données au fur et à mesure des observations.

1. Se connecter sur son espace personnel

Votre espace personnel est disponible sur le site Internet dans la barre d'onglet : « Mon observatoire » (1). Si vous ne disposez pas d'un compte sur le site de l'OAB, cliquez sur « M'inscrire comme observateur » (2) et remplissez le formulaire qui s'affiche. Lors de votre inscription, mentionnez le ou les réseaux au(x)quel(s) vous participez. Cela vous permettra de comparer vos résultats avec la moyenne de votre groupe. Lorsque vous vous affiliez à un réseau, vous acceptez que les données saisies soient transmises à l'animateur de ce réseau.

Une fois votre compte créé, vous pourrez vous connecter sur votre espace personnel (3) à chaque fois que vous le souhaitez pour saisir vos données.



Un observatoire de la biodiversité de
VIGIENATURE

ACCUEIL | L'OAB | LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE | LE RÉSEAU | PARTICIPER | RÉSULTATS | MON OBSERVATOIRE

recherche...

MON OBSERVATOIRE

Accueil > Accueil

ACCUEIL

Vous participez à l'Observatoire Agricole de la Biodiversité ? Que vous soyez animateur ou observateur, rendez-vous sur votre espace personnel !

VOUS DISPOSEZ DÉJÀ D'UN COMPTE

Connectez-vous sur votre espace personnel pour saisir vos résultats d'observation !
Votre identifiant et votre mot de passe vous seront demandés. Votre espace réservé est aussi disponible dans la barre d'onglet : « Mon observatoire »

[Me connecter](#)

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE COMPTE

Vous avez réalisé un ou plusieurs protocoles de terrain, mais vous ne disposez pas encore d'espace personnel ? Merci de vous inscrire : un compte vous sera ainsi réservé et vous pourrez saisir vos résultats !
Lors de votre inscription, mentionnez le ou les réseaux au(x)quel(s) vous participez. Cela vous permettra de comparer vos résultats avec la moyenne de votre groupe. Lorsque vous vous affiliez à un réseau, vous acceptez que les données saisies soient transmises à l'animateur de ce réseau.

[M'inscrire comme observateur](#)

Vous mobilisez un groupe d'agriculteurs autour de l'OAB ?
Lors de votre inscription, créez et décrivez votre réseau. Les agriculteurs et observateurs de votre groupe pourront s'y affilier et vous aurez alors accès aux données de votre réseau.

[M'inscrire comme animateur](#)

2. Créer une nouvelle parcelle et la décrire

Pour chaque nouvelle parcelle suivie, il vous faudra « créer une parcelle » (4) sur votre espace personnel. Les informations demandées dans cette rubrique correspondent à la « fiche parcelle ». Certaines des informations saisies pourront être réutilisées plusieurs années si un suivi est réalisé sur les mêmes parcelles. Il est important de nommer les parcelles d'un nom facilement reconnaissable, car celui-ci sera repris tout au long de vos observations.

Attention : les fiches parcelles sont différentes en fonction de l'orientation technique de votre parcelle (grandes cultures, maraîchage, prairie, viticulture, arboriculture...) Si vous êtes plusieurs observateurs à suivre la même parcelle pour des protocoles différents, veillez à ce que la parcelle ne soit décrite qu'une seule fois ! Echangez ensuite l'identifiant communiqué (5) pour saisir les différents résultats d'observation. D'une année sur l'autre, il vous sera possible de réactualiser les informations des parcelles suivies. Si vous n'avez pas d'accès à internet, contactez votre animateur local pour transmettre vos résultats.

MON LOGIN

Accueil

Mon profil

MES OBSERVATIONS

CRÉER UNE NOUVELLE PARCELLE

(4)

AJOUTER UNE PARCELLE PAR IDENTIFIANT

(5)

3. Renseigner les informations propres aux protocoles choisis

Une fois la parcelle décrite (6), vous êtes invité à compléter les informations pour les protocoles que vous avez choisis de réaliser (7) sur la parcelle. De nouveaux onglets s'ouvrent pour décrire les points d'observation (transects, endroit de pose des nichoirs, endroit de pose des planches, localisation des placettes) et leur environnement direct. Ces données correspondent aux fiches «Description spécifique» (8).

4. Transmettre les résultats des comptages pour chaque passage

Après avoir renseigné l'ensemble de ces informations, vous pourrez saisir les données naturalistes issues de vos observations (et notées sur vos fiches « Observations ») dans « MES VISITES » (9). Pour chacun de vos passages effectués sur le terrain, cliquer sur le protocole concerné dans la partie «Mes Visites» et cliquer sur le bouton « saisir une nouvelle visite ». Vous pourrez ainsi reporter de votre feuille de terrain vers l'interface de saisie les conditions d'observations (date, heure, météo...) ainsi que les comptages d'espèces.

The screenshot displays the user interface for creating a new parcel. At the top, the logo for 'OBSERVATOIRE AGRICOLE de la BIODIVERSITÉ' and 'VIGIENATURE' are visible, along with the French Ministry of Agriculture and Food logo. The navigation bar includes 'ACCUEIL', 'L' OAB', 'LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE', 'LE RÉSEAU', 'PARTICIPER', 'RÉSULTATS', and 'MON OBSERVATOIRE'. A search bar is located on the right. The main content area is titled 'MON OBSERVATOIRE' and 'MES OBSERVATIONS'. It features two buttons: 'CRÉER UNE NOUVELLE PARCELLE' and 'AJOUTER UNE PARCELLE PAR IDENTIFIANT', each with an 'OK' button. Below these is a form for 'parcelle (181): NOM DE LA PARCELLE'. The form is divided into two main sections: 'Descriptions' and 'Mes Visites'. Under 'Descriptions', there are four expandable items: 'Description de la parcelle', 'Choix des protocoles', 'Description spécifique | Protocole Transects Papillons', and 'Description spécifique | Protocole Invertébrés Terrestres'. Under 'Mes Visites', there are three expandable items: 'Mes visites papillons', 'Mes visites invertébrés', and 'Mes visites nichoirs à pollinisateurs'. Blue arrows on the left side of the form indicate the steps: (6) points to the first description item, (7) to the second, (8) to the next three, and (9) to the three visit items.



© 2008-2012 ~ London-field

5. Fiche commentaires



© F.Verfaille

6. Calendrier annuel des observations

Calendrier des observations de terrain pour les quatre protocoles



FÉVRIER



Dès que les conditions sont favorables



Pose des nichoirs dès la fin du mois



Pose des planches

MARS



Lorsque les conditions sont favorables



Premier passage



Premier passage

AVRIL



Lorsque les conditions sont favorables, jusqu'à mi-avril



Deuxième passage



Deuxième passage

MAI



Troisième passage



Troisième passage



Passage possible

JUIN



Quatrième passage



Quatrième passage



Passage recommandé

JUILLET



Cinquième passage



Cinquième passage



Passage recommandé

AOÛT



Sixième passage



Sixième passage



Passage recommandé

SEPTEMBRE



Septième passage



Septième passage



Passage possible

OCTOBRE



Huitième passage et désinstallation des nichoirs



Huitième passage

NOVEMBRE



Neuvième passage et désinstallation des planches



Ce guide de terrain s'adresse à tous les participants de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Il regroupe les différentes fiches à renseigner pour les quatre protocoles proposés (Placettes vers de terre, Planches à invertébrés terrestres, Nichoirs à pollinisateurs, Transects papillons). Des rubriques d'aide à l'installation du matériel ou à l'observation sont disponibles ainsi qu'une partie explicative concernant la transmission des résultats via le site de saisie en ligne.

Pour plus d'informations concernant l'observatoire, visitez le site Internet : www.observatoire-agricole-biodiversite.fr

Pour toute question : Dans la section « le réseau » du site Internet, vous aurez accès aux coordonnées des animateurs locaux et des coordinateurs nationaux.

L'adresse contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr est également à votre disposition. Vos questions seront directement transmises aux personnes compétentes pour y répondre.